

Grand débat national > santé

CCMO Mutuelle recueille les attentes et propositions des habitants de la région
Débat mardi 5 mars 2019, à Beauvais

Dans le cadre du Grand débat national initié par le Gouvernement, le 5 mars prochain, à Beauvais, à l'initiative de la Mutualité Française, CCMO Mutuelle organise un débat permettant aux habitants de la région de faire des propositions relatives à la santé. Sur inscription. Places limitées.

Dans le cadre du Grand débat national, la Mutualité Française donne l'opportunité aux Français de s'exprimer sur les questions de santé en organisant, avec l'aide de ses mutuelles adhérentes, des débats sur l'ensemble du territoire. Forte de son ancrage territorial et en phase avec son rôle d'acteur de la prévention, CCMO Mutuelle s'est ralliée à cette initiative.

Pendant 1h30, les participants sont invités à débattre et faire des propositions concrètes. Ce débat est animé par Pol-Henri Minvielle, Directeur général de CCMO Mutuelle.

2 questions principales sont à l'ordre du jour :

1. Comment assurer, dans les territoires, un égal accès à la prévention et aux soins de qualité pour tous, à tous les âges ?
2. Comment lever les obstacles financiers à l'accès aux soins ?

Un rapporteur se charge de la restitution. Une synthèse sera publiée sur le site de la Mutualité Française.

En pratique

Date : mardi 5 mars 2019

Durée : de 14h15 à 16h30

Lieu : CCMO Mutuelle, PAE du Haut Villé, 6 avenue du Beauvaisis, 60 000 Beauvais

Sur inscription, sur le site ccmo.fr

Places limitées

« Dans le cadre de notre mission d'acteur santé, soucieux du bien-être de la population, il nous est paru évident d'organiser ce débat sur notre territoire. Les questions de santé et de protection sociale sont au cœur des préoccupations des Français, aussi nous souhaitons leur donner la parole. L'assurance d'un égal accès aux soins et les obstacles financiers sont les sujets majeurs de ce débat. » déclare Marc Salingue, Président de CCMO Mutuelle.

A propos de CCMO Mutuelle | www.ccmo.fr

Créée en 1943, CCMO Mutuelle s'adresse à tous en matière de santé et de prévoyance : particuliers, salariés d'entreprises, retraités, professionnels indépendants et gérants majoritaires. Elle couvre aujourd'hui près de 200 000 personnes en santé et 100 000 personnes en prévoyance. 50 % d'individuels, 50 % en entreprises et collectivités de toutes tailles, de l'industrie aux services, de la structure associative ou de la PME locale à la multinationale. CCMO Mutuelle exerce le métier d'assurance santé en défendant au quotidien ses valeurs mutualistes fondées sur la solidarité et le respect de la personne humaine, l'absence de recherche de profit, la proximité et la non sélection du risque. Au-delà de l'activité spécifique à toute mutuelle, CCMO Mutuelle assure un rôle d'acteur santé. Elle place l'Homme au cœur de ses préoccupations et la prévention au centre de ses actions. Retrouvez la Mutuelle CCMO sur   